



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AVIS DE CONCOURS

Directive : 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Ville de Déville lès Rouen, point(s) de contact : Laurent BOUTARD (Directeur du Service Finances), 1 Place François Mitterrand, F - 76250 Déville lès Rouen, Tél : +33 232823480, courriel : finances@mairie-deville-les-rouen.fr, Fax : +33 235763521

Code NUTS : FRD22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.deville-les-rouen.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.mpe76.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.mpe76.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : NOGA, contact : Flavien COURTOIS, 13 La Villeparc, F - 78990 Elancourt, Tél : +33 986246929, courriel : contact@noga.pro, adresse internet : <http://www.deville-les-rouen.fr>, adresse du profil d'acheteur : <http://www.mpe76.fr>, code NUTS : FRD22

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://www.mpe76.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=16855&orgAcronyme=z5e>,

Ville de Déville lès Rouen Service Financier, contact : Laurent BOUTARD (Directeur du Service Finances), 1, place François Mitterrand B.P. 73, F - 76250 Déville lès Rouen, Tél : +33 232823480, courriel : finances@mairie-deville-les-rouen.fr, Fax : +33 235763521, adresse internet : <http://www.deville-les-rouen.fr>, adresse du profil d'acheteur : <http://www.mpe76.fr>, code NUTS : FRD22

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse plus avec maquette pour la construction d'une piscine

Numéro de référence : deville201801

II.1.2) Code CPV principal : 71200000

II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s):

71300000

92600000

II.2.4) Description des prestations : L'opération porte sur la construction d'une piscine : avec un accueil et espace convivialité. Annexes de services avec bureau, office + vestiaires H & F pour le personnel, locaux d'entretien et de rangement, infirmerie, local MNS. Annexes baigneurs avec deux circuits mutualisés + vestiaires individuels et collectifs - sanitaires - douches - pédiluve. hall des bassins avec 2 bassins fonctionnant indépendamment : Bassin sportif 25 x 10 - 4 lignes - 250 m2 Bassin d'activité et de santé de 120 m2. Pataugeoire de 30 m2 + locaux techniques. Aménagements extérieurs (parvis, cour de service, stationnements, solarium). La surface plancher du projet est estimée à 1871 m2 m². Le montant prévisionnel des travaux est de 5 066 320 euros HT y compris provisions pour fondations spéciales, ouvrages d'assainissement pour gestion des eaux pluviales, aménagement concernant le secteur à risque inondation, raccordement au réseau de chaleur de la Métropole, intégration de revêtement tout inox pour les bassins.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.10) Critères de sélection des participants : adéquation entre la composition du candidat ou du groupement candidat et les compétences exigées, - capacités financières du candidat ou, en cas de groupement candidat, du mandataire solidaire du groupement candidat (qui devra être le cabinet d'architectes) et des autres membres du groupement candidat - capacités techniques et professionnelles du candidat ou, en cas de groupement candidat, du mandataire solidaire du groupement candidat (qui devra être le cabinet d'architectes) et des autres membres du groupement candidat à réaliser la mission de maîtrise d'oeuvre au regard de la complexité et de l'importance du projet après examen de la composition du candidat ou, en cas de groupement candidat, du cabinet d'architectes mandataire et des autres membres du groupement candidat, de son (leurs) effectif, de ses (leurs) qualifications, de ses (leurs) moyens matériels et techniques et de ses (leurs) références présentées.

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Profession : Architecte.

Loi MOP précitée modifiée ainsi que ses décrets d'application.

Pour le surplus, se référer au règlement de candidatures.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.2) Type de concours : Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets : - Qualité de l'organisation fonctionnelle de l'équipement - Qualité du parti architectural et qualité de l'insertion dans le site - Performances des choix architecturaux, des choix constructifs et des procédés technologiques - Compatibilité des prestations avec la part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (se référer au règlement de candidatures).

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation : 15/02/2018 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation : Français.

IV.3) Récompenses et jury

IV.3.1) Information sur les primes :

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : Le montant de la prime est de 30 000 euros HT par candidat invité à participer au concours et ayant remis des prestations conformes au règlement du concours

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

Se référer au règlement de candidatures.

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours :

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui.

IV.3.4) Décision du jury :

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : oui.

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen, 53, avenue Gustave Flaubert, F - 76000 Rouen, Tél : +33 232081270, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, Fax : +33 232081271, adresse internet : <http://rouen.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Rouen, 53, avenue Gustave Flaubert, F - 76000 Rouen, Tél : +33 232081270, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, Fax : +33 232081271, adresse internet : <http://rouen.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 09 janvier 2018